

**Compte-rendu sur le séchage du foin en grange - 30 août 2018**

1. ***Dispositif de production de Mr Jean-Marie et Arnaud Velghe (Baugnies)***

Mrs Velghe pratiquent le pâturage tournant depuis 3 ans et le séchage en grange depuis 7 ans. Les parcelles de pâture sont au nombre de 21 avec une superficie de 0.5 ha. Chaque parcelle est pâturée pendant 2 jours par le troupeau. Les prairies ne sont pas fertilisées avec des engrais minéraux. 10-15 t de fumier composté sont épandues une fois par an et par ha à la sortie de l’hiver quand les conditions le permettent (il ne faut pas démolir la prairie au printemps !). De plus, si on fait un épandage au printemps, on risque de retrouver des résidus de fumier dans la première coupe de fourrage. Les prairies ont une composition spécifique : on ne sèche pas en grange n’importe quelle espèce. Sa flore prairiale est composée de graminées et de légumineuses (trèfle blanc, ray-gras anglais, luzerne). Cette dernière est très résistante pendant les sécheresses. Le mélange présent sur ses prairies est le suivant : dactyle, fléole, luzerne, trèfle violet et fétuque.

Généralement, on fauche le jour J, on andaine au jour J+ 1 et on ramasse le surlendemain. On dépose le foin dans les cellules de stockage. Le foin est étalé sur une hauteur d’ 1-1,5 m sur toute la surface des cellules. Le fond des cellules est composé de caillebotis en bois. Pendant 36-48 h de l’air chauffé est soufflé sur le foin. L’air est chauffé par la double toiture : lorsque le ventilateur est actionné, l’air est aspiré dans la double toiture et est réchauffé uniquement par son passage sous les Eternit. Lorsque la première couche est séchée, on peut remettre une couche. Jusque 3-4 couches de fourrages (jusque 5 m de haut) peuvent être superposées. On peut donc rentrer 5-6 ha à la fois. Une fois par mois, le moulin mobile aplati les grains qui sont stockés à côté du fourrage dans des cellules bien délimitées. Ces grains aplatis permettent de compléter la ration des bovins. Ce mélange est alors distribué directement au robot de traite.

Le lait produit est maintenant valorisé en circuit court. Les vaches ne reçoivent pas de nourriture fermentée. La laiterie n’a jamais voulu donner un prix supérieur pour la qualité différenciée. La seule aide formulée est de 500 euros/an si on prouve que les vaches mangent de l’herbe en suffisance. Les vaches sont moins poussées à des rendements élevés (20 l/lait/jour au lieu de 30 dans les exploitations les plus intensives). Elles rencontrent de ce fait moins de problème et donc il y a moins de frais de vétérinaires sur l’exploitation.

En adaptant un bâtiment existant, l’investissement était de 75 000 euros (double toiture + cellule + caillebotis + câbles électriques + griffe) essentiellement en auto-construction. Lorsque le bâtiment est compris, l’investissement monte autour de 200 000 euros. L’investissement est un frein tout comme la valorisation du lait et la diminution de la production de lait (passage de 30 litres à 20 l). Les deux gros ventilateurs sont énergivores, les deux moteurs font 40 ampères. Il faut un groupe électrogène supplémentaire lorsque les ventilateurs fonctionnent. Il y a une consommation de 4000 l de mazout par an uniquement pour le groupe. Quand le groupe tourne pour le séchoir, toute la ferme est reliée au groupe.

1. ***Dispositif de production de Mr Dimitri Burniaux (Surice)***

Le coût de l’installation d’une unité de séchage en grange couplée à la biométhanisation est de 156 000 euros avec beaucoup d’auto-construction. La ferme est en mode biologique avec 60 vaches laitières. Avec la biométhanisation, le delta de température est de 12 degrés. S’il fait 20 degrés à l’extérieur, il fait 32 degrés dans le séchoir grâce à la chaleur produite par le biométhaniseur. Ils ont hésité à faire ce projet et puis en 2016, une mauvaise année pour les fourrages, ils ont commencé le chantier. En hiver, ils produisent de l’énergie pour 16 maisons mais en été les consommations énergétiques diminuent. Ils pensent vendre leur fourrage à l’extérieur, un fourrage composé de 100 % de luzerne biologique. Même si, au départ, il voulait surtout un séchoir pour avoir un fourrage de qualité.

1. ***Fourrage-mieux D. Knoden***

Une année très humide, la technique du séchoir peut être plus difficile. Le fourrage doit avoir 55-60 % de MS quand on le rentre dans le séchoir. Il ne doit pas être plus sec car sinon on altère la qualité nutritive du fourrage. Le séchage dans le séchoir est rapide et intensif, on garde de cette manière tous les nutriments. Un fourrage est à 60 % de MS lorsqu’on le tort pas d’eau n’en sort. Le foin est à 65 % de MS quand il n’y a pas d’eau qui sort de la tige pressée entre les doigts. Il faut étaler l’andain pour accélérer le séchage. Si l’andain est étroit, la fermentation commence. Il ne faut pas faucher trop bas (pas plus bas que 6-7 cm) sinon on a des souillures dans le fourrage (terre). Le déshumidificateur augmente vraiment l’efficacité du séchage surtout quand le système de séchage est basé sur une double toiture. Son coût est tout de même important(environ 100 000 euro). Par rapport à un ensilage, le sucre n’est pas nécessaire. On fauche après la rosée : on profite de la journée pour avoir un fourrage le plus sec le plus rapidement possible. Pour conserver les feuilles des légumineuses, il faut éviter d’utiliser une faucheuse avec conditionneur. Les brins fauchés doivent être suffisamment longs pour que l'air puisse passer. Il est important de démêler le fourrage au niveau de l’auto-chargeuse, pour la reprise à la griffe et pour avoir un fourrage aéré dans les cellules. Si on épand un fourrage compacté dans les cellules, il y aura inévitablement des cheminées qui vont se créer et donc plus de risque d’avoir des échauffements et des moisissures. Par rapport à un foin classique, les teneurs en protéine sont plus favorables car on fauche plut tôt (au début de l’épiaison). Certaines espèces sèchent mieux (2n), les tétraploïde (4n) sont plus riches en eau et en sucre. Il faut choisir un fourrage diploïde (2n). Les espèces qui sèchent très bien sont la luzerne, le dactyle, la fléole, la fétuque élevée et des prés. Il y a 9 chances sur 10 que les mélanges achetés dans le commerce ne fonctionneront pas. Ce sont de bons mélanges pour l’ensilage mais pas pour le séchage en grange. Il est important de choisir les bonnes espèces. La luzerne et le dactyle sont très pauvres en sucre, elles sont difficilement ensilables mais faciles à sécher. L’azote est l’ennemi du séchage en grange car il donne un fourrage plus riche en eau. Cette technique ne convient pas aux fermes très intensives. En accélérant le chantier de récolte du fourrage, on diminue les pertes de valeur alimentaire. Le fourrage a une bonne valeur alimentaire car il est fauché précocement. Sa valeur alimentaire dépend des espèces fauchées. Sa valeur d’encombrement est très faible, la vache peut en manger trop. On ne retrouvera pas de moisissure, pas de butyrique, pas d’odeur. Une fois le foin sorti du séchoir, plus rien ne bouge au niveau des nutriments. Les coupes sont plus décalées dans le temps ce qui facilite la gestion du pâturage. Le foin séché est comme une herbe du premier mai. La récolte est fractionnée on ne les rate pas toutes.

1. ***V. Sepult Label lait de foin - Prolafow***

Le label lait de foin est un label STG (spécialité traditionnelle garantie) européen (coordination avec la France) et uniquement destiné aux bovins laitiers. Il existe un cahier des charges de la production du lait de foin. Il n’est pas liée à un territoire. 75 % de l’alimentation doit être du fourrage grossier. Les compléments suivants sont autorisés : colza, maïs, betterave fourragère, blé, triticale,… Interdiction d’utiliser de l’ensilage et des sous-produits de brasserie, pomme de terre,….Il ne faut pas être en mode biologique pour avoir le label mais beaucoup d’agriculteurs le deviennent car on ne peut pas sécher des prairies fortement amendées.

L’asbl Prolafow regroupe les producteurs de lait de foin et vise à faire connaître la technique, à partager les expériences entre producteurs (sur les techniques de séchage, à échanger sur le potentiel de la filière). L’asbl a également identifié les fromagers. Il y a pas mal de fromagers qui sont intéressés, il y a donc un potentiel pour transformer le lait de foin. De plus, la Belgique importe beaucoup de fromages de garde. L’objectif est aussi de communiquer vers le grand public et de montrer que c’est un lait d’excellence pour des produits d’excellence.

En Région wallonne, on part de rien, il n’y pas vraiment d’expertise dans le domaine. On doit créer des référentiels. Il faudrait une expertise dans le calcul des ratios à donner pour complémenter la ration des bêtes. Il est facile de sécher du foin et des grains dans la même infrastructure. En Autriche également plusieurs producteurs se sont lancés sans soutien extérieur et maintenant le lait de foin représente 15 % de la production du pays. En France, Segrafo est l’acteur clé à contacter pour une aide technique sur le sujet.

S’il y a encore peu de soutien technique en RW, la Région via les aides ADISA finance jusqu’à 40 % de l’installation pour un montant maximum de 260 000 euros (montant max de l’aide de 140 000 euros). Une autre aide de la RW à l’audit : 3.000 euros par an pendant cinq ans.

L’asbl Prolafow invite les agriculteurs intéressés à la rejoindre.

1. ***Bibliographie (pour aller plus loin)***

SGF Conseil [Le séchage en grange des fourrages en vrac : Une technique performante, économe et respectueuse de l'environnement](http://www.tech-n-bio.com/tl_files/resumes%20des%20conferences%202013/elevage%20bovins/sechage%20du%20foin%20en%20vrac/Partie%203.pdf)

Fourrage mieux. [Le séchage du foin en grange, principes de base](http://www.fourragesmieux.be/Documents_telechargeables/Le_sechage_du_foin_en_grange.pdf)